

« PROCEDURE D'EVALUATION »

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée d'environ 1 heure va être réalisée sur un véhicule de l'auto école

I) Parcours de Formation :

Cette évaluation nous permettra de faire un bilan objectif de votre niveau de performances et de vous proposer une durée de formation adéquate à vos capacités ainsi qu'un contrat de formation chiffré.

II) Critères évalués :

Cette évaluation portera sur :

- 1) Les renseignements d'ordres généraux
- 2) L'expérience de la conduite
- 3) La connaissance du véhicule
- 4) Les attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- 5) Les habiletés
- 6) La compréhension et la mémoire
- 7) La perception
- 8) L'émotivité

III) Les moyens utilisés :

Cette évaluation est réalisée sur un véhicule équipé en double commande à l'aide d'une fiche d'évaluation standard. Une partie des exercices s'effectuent en zone peu fréquentée et adaptée à un élève débutant.

IV) Information du public :

Le procédé d'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'auto école JAMES Epinal & Thaon Les Vosges